

LE MASSIF DE SAINT-THIERRY

Durée : 5 h
Distance : 18,5 km

Vous allez découvrir le massif de Saint-Thierry sous toutes ses facettes : deux villages de caractère au pied de coteaux recouverts de vignes, de nombreuses échappées sur les étendues vallonnées et une traversée des bois de feuillus qui occupent le cœur du massif.

À 15 km de Reims, direction Soissons (A4 puis N31), puis à droite direction Châlons-sur-Vesle (D26), puis Trigny. À Trigny, stationnez à proximité de la fontaine.

Gravissez la route d'Hermonville. Quittez-la à la **chapelle Saint-Théodulpe** pour un chemin qui descend à droite vers le vignoble. Laissez le cerisier sur votre gauche, puis le bosquet. Le chemin se rétrécit dès l'entrée dans la forêt.

Après 20 minutes de marche dans la forêt, à la troisième intersection, engagez-vous à droite dans un chemin plus large. Choisissez la gauche à la bifurcation suivante, de même qu'à l'intersection où l'on vous avertit du danger occasionné par la chasse. Vous longez alors, sans les voir, les vestiges du **fort de Saint-Thierry**, l'un des huit éléments de la ceinture de forts élevés en 1875 pour défendre Reims ; leur accès est interdit. Optez pour la descente à gauche lorsque le chemin se divise. En bas, contournez les champs par la droite.

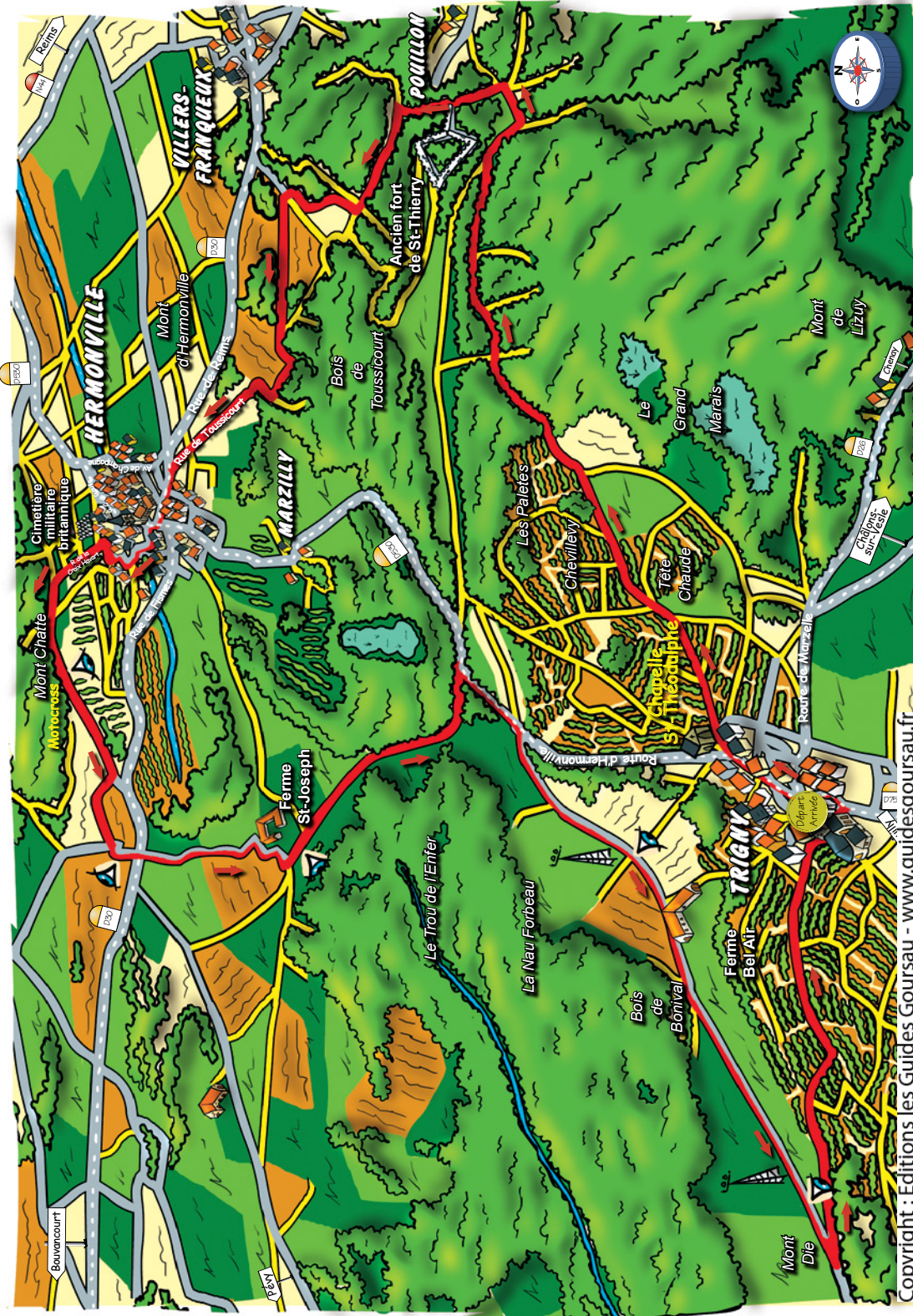
En longeant la forêt, vous débouchez sur **Hermonville**. Le centre du village est dominé par une église de la fin du XII^e siècle précédée d'un imposant porche caractéristique du massif de Saint-Thierry. De l'église, suivez

successivement les *rues du Temple, des Ruisseaux, des Plantes, Saint-Martin et de la Croix-Havart*. Tournez à droite dès les premières vignes, puis à gauche juste avant le **cimetière militaire britannique**. La remontée du vignoble vous permet de jouir de belles vues sur **Hermonville** et ses environs. À l'orée du bois, prenez à gauche le chemin crayeux qui, à son sommet, longe la piste de motocross et devient une route. Plus loin, au lieu de descendre vers la D30, coupez à droite par les champs, puis virez à gauche.

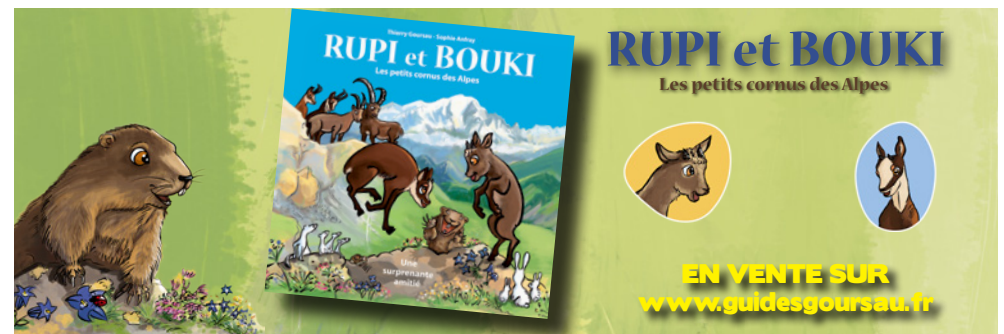
Jusqu'à la prochaine section forestière, les points de vue sur le massif de Saint-Thierry vous permettront d'en saisir tous les aspects.

Traversez la D30, puis contournez la **ferme Saint-Joseph**. Virez à droite, puis à gauche 100 m plus loin. Une fois que vous avez atteint la D530, remontez-la en direction de **Trigny** et montez à droite dès que possible. Vous dépassez deux relais hertziens d'où se dévoilent Reims et la vallée de la Vesle.

Dépassez de 250 m le relais à la toiture verte. Ne manquez pas à gauche le sentier qui descend dans le bois, puis qui vous reconduit à **Trigny** à travers le vignoble.



Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr



Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr

CONSEILS PRATIQUES

Vous pouvez utiliser cette fiche seul ou vous procurer en complément les cartes IGN suivantes :

1. Côtes de Vesle :2712 E Gueux
2. Grande Montagne de Reims :2812 O Reims
3. Petite Montagne de Reims :2712 E Gueux et 2812 O Reims
4. Massif de Saint-Thierry :2711 E Craonne et 2712 E Gueux
5. Coteaux de l'Ardre :2712 O Fismes et 2712 E Gueux
6. Vallée de l'Ardre :2712 O Fismes
7. Pentès du mont Grenet :2712 O Fismes et 2712 E Gueux
8. Entre Champagne et Tardenois :2712 E Gueux
9. Les Faux de Verzy :2812 E Verzy et 2813 O Mareuil-sur-Ay

Pour Reims, vous pouvez vous procurer un plan à l'office de tourisme.

Les temps de marche ont été établis sur un rythme de marche moyen ; ils sont purement indicatifs et ne comprennent pas les pauses ni les éventuelles visites.

Choisissez toujours un parcours dont la durée est adaptée à votre condition physique. Les dénivelés sont comparables d'une randonnée à l'autre. Les chemins sont tous facilement praticables par temps sec, mais l'état de certains d'entre eux peut s'avérer difficile par temps de pluie ; pensez donc à vous munir de chaussures de rechange dans ce cas.

Si vous optez pour un autre point de départ que celui proposé, assurez-vous qu'il ne se situe pas au pied d'une pente afin de pouvoir vous mettre en route tranquillement.

Veillez à ne pas quitter l'itinéraire indiqué car les chemins adjacents sont parfois privés. Il est en particulier interdit d'entrer dans les parcelles de vignes (a fortiori d'y cueillir des raisins !).

Dans les villages, ne prélevez pas l'eau des fontaines s'il n'est pas mentionné qu'elle est potable. Randonner seul peut comporter des risques : signalez votre localisation à quelqu'un de votre entourage avant de partir.

N'oubliez pas de vous munir d'un sac à dos, d'eau et de barres de céréales.

La pratique du sentier pédestres proposé dans cette fiche reste sous votre entière disponibilité.

Météo France Marne

Tél. : 0 892 68 02 51

Numéro d'urgence : 112

EN VENTE
En librairie ou
sur www.guidesgoursau.fr